



# Domaine départemental de Sceaux

## Synthèse ornithologique 2013



*Domaine départemental de Sceaux. (IGN 2012-Géoportail)*



## **avant-propos**

Le Domaine départemental de Sceaux s'étend sur plus de 180 hectares, à cheval sur les communes de Sceaux et Antony. L'architecture du parc est l'œuvre d'André Le Nôtre, qui officia entre la fin du 17<sup>e</sup> et au début du 18<sup>e</sup> siècle pour Jean-Baptiste Colbert, puis son fils le Marquis de Seignelay. Le Département des Hauts-de-Seine est aujourd'hui le propriétaire et le gestionnaire du Domaine, protégé en tant que Monument historique et Site classé.

Si le Domaine porte évidemment une vocation historique forte, son rôle social en tant qu'espace de détente pour les habitants de la petite couronne parisienne est indéniable. Sa fréquentation le montre : en 2013, le parc a accueilli 3.5 millions de visiteurs.

Le site est également reconnu comme un véritable cœur de nature pour son environnement urbain. L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) répertorie ses boisements et ses plaines comme Zone Naturelle de grand Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF I) pour leur qualité écologique remarquable, au regard de leur contexte géographique. Afin de préserver ce patrimoine, le Département l'inscrit en 2001 en tant qu'Espace Naturel Sensible des Hauts-de-Seine, et grâce à une gestion rigoureuse et respectueuse de l'environnement, le parc est labellisé depuis 2012, Espace Végétal Ecologique, Eve® par l'organisme international de contrôle ECOCERT.

C'est dans ce contexte, que sont menés régulièrement des inventaires et des études sur l'évolution de la faune, de la flore et de leurs habitats. Les synthèses ornithologiques sont menées par Bruno Lebrun, agent du Département, ornithologue, membre de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et du Centre Ornithologique de la Région Ile de France (CORIF).



*Le parc de Sceaux ; « vue d'oiseau » sur le Grand canal. (Olivier Ravoire, CG92)*



## **introduction**

Cette synthèse exhaustive des oiseaux du Domaine départemental de Sceaux fait suite à celles réalisées en 2005 et en 2010. Cet inventaire régulièrement actualisé permet d'évaluer l'évolution des populations d'oiseaux du Domaine. D'une façon générale, les oiseaux sont reconnus comme de bons indicateurs de l'état écologique d'un milieu, occupant des fonctions souvent essentielles pour le maintien des écosystèmes (à la fois proies et prédateurs pour d'autres espèces ; grands consommateurs d'insectes ; semeurs de graines...). La présence ou l'absence de certaines espèces est souvent associée à une amélioration ou une dégradation des habitats, capables ou non de leur procurer un gîte et un couvert.

La synthèse distingue les oiseaux nicheurs, principalement des passereaux qui se reproduisent réellement sur le site, et les oiseaux de passage, soit en migration ou plus simplement en quête de nourriture ou de site de nidification. La méthode utilisée de dénombrement est identique à celle de 2005 et 2010 : la superficie totale du parc a été divisée en vingt parcelles à peu près égales et plusieurs passages ont été effectués dans chacune d'elle (du 04/04 au 17/04, du 22/04 au 14/05, du 16/05 au 04/06 et du 06/06 au 28/06). Pour chaque passage, tous les indices de nidification de chacune des espèces ont été recherchés systématiquement. Egalement, deux périodes supplémentaires d'observations, du 1er au 15 septembre et du 15 au 30 octobre ont permis de repérer les espèces en migration.

Les espèces dont le statut a évolué depuis le dernier inventaire 2010 sont mentionnées en bleu dans le texte, et bénéficient d'un commentaire explicatif.

# Les oiseaux nicheurs

## liste systématique des espèces observées en 2013

### 1. **Canard colvert**

Quelques femelles (de 1 à 5) réussissent à mener à bien leur nichée malgré les conditions défavorables (berges abruptes et absence de végétation rendant les canetons très vulnérables aux prédateurs comme à la noyade). Population apparemment stable. Cette espèce devrait bénéficier de l'ajout des nouveaux îlots végétalisés (170 m<sup>2</sup> sur le grand canal, 200 m<sup>2</sup> sur l'Octogone et 180 m<sup>2</sup> sur le bassin du Petit Château).

### 2. **Epervier d'Europe**

1 à 2 couples. Population apparemment stable.

### 3. **Faucon crécerelle**

2 couples. Population apparemment stable.

### 4. **Faucon hobereau** ■

1 couple. Premier cas de nidification. Cette espèce, qui s'est installé également récemment (2011) au Domaine départemental de la Vallée aux loups, semble bel et bien en expansion dans la région. Au niveau national, cette espèce est signalée en progression dans presque tous les départements.

### 5. **Gallinule poule-d'eau**

2 à 3 couples. Population apparemment stable. Cette espèce devrait bénéficier de l'ajout des nouvelles plates-formes végétalisées (160 m<sup>2</sup> sur le grand canal, 200 m<sup>2</sup> sur l'octogone et 180 m<sup>2</sup> sur le bassin du petit château).

### 6. **Pigeon colombin**

20 à 30 couples. Population apparemment stable.

### 7. **Pigeon ramier**

50 à 70 couples. Population apparemment stable.

### 8. **Chouette hulotte**

2 à 3 couples. Population apparemment stable.

### 9. **Perruche à collier** ■

70 à 80 couples. Population en augmentation (5 à 10 couples en 2005, 20 à 30 couples en 2010), en constante progression depuis le premier cas de nidification en 2003 (2 couples). A noter que deux couples de pic vert ont été évincés par cette espèce après avoir foré leur loge. L'accroissement de cette espèce est considérable depuis le début des années 2000, notamment en Ile-de-France. La perruche à collier a d'ores et déjà une potentialité reconnue d'impact à la fois sur quelques espèces indigènes d'oiseaux cavernicoles (voir l'exemple cité plus haut et le cas de l'étourneau sansonnet) et sur les fruits et les céréales (cette espèce est le premier ravageur des cultures en Inde).

### 10. **Pic vert**

5 à 10 couples. Population apparemment stable (probablement plus proche de la valeur inférieure de cette fourchette).

### 11. **Pic épeiche**

6 à 10 couples. Population apparemment stable.



Gallinule poule-d'eau  
au bord des cascades.  
(J-P Moussus, MNHN)



Chouette hulotte du  
parc de Sceaux.  
(J-P Moussus, MNHN)



Pic épeiche  
(P. Fontaine, CG92)

## 12. **Pic mar** ■

1 couple. Premier cas de nidification. Les premières mentions de cette espèce remontent à 2005 dans le parc ; depuis cette date elle était annuelle, mais uniquement observée à l'automne et en hiver. Nicheur récent (2011) également à la Vallée aux loups, ce pic qui a profité des nouvelles orientations en matière de gestion et notamment des zones naturelles protégées (présence de bois mort), devrait s'établir durablement. En Ile-de-France cette espèce est signalée en nette progression depuis le début des années 1990.



Pic épeichette.  
(P. Fontaine, CG92)

## 13. **Pic épeichette**

2 à 3 couples. Population apparemment stable.

## 14. **Hirondelle rustique** ■

1 couple. Cette espèce, dont 1 ou 2 couples ont niché entre 1999 et 2006, s'est réinstallée en 2012 (1 couple). L'avenir nous dira si cette installation est épisodique ou durable. Les suivis sur échantillons ont mis en évidence une diminution sensible des effectifs entre 1989 et 2007, mais une légère remontée depuis.

## 15. **Bergeronnette grise** ■

1 couple. Jusqu'à présent cette espèce n'a niché qu'occasionnellement (1 couple en 2000). Au niveau national cette espèce est donnée en expansion et en augmentation dans plusieurs régions.

## 16. **Troglodyte mignon**

70 à 80 couples. Population apparemment stable.

## 17. **Accenteur mouchet**

10 à 20 couples. Population apparemment stable.

## 18. **Rougegorge familier**

50 à 60 couples. Population apparemment stable.

## 19. **Rougequeue noir**

1 à 2 couples sur les bâtiments du parc. Population apparemment stable.

## 20. **Grive musicienne**

20 à 30 couples. Population apparemment stable.

## 21. **Grive draine**

3 à 5 couples. Population apparemment stable.

## 22. **Merle noir**

60 à 70 couples. Population apparemment stable.

## 23. **Fauvette à tête noire**

40 à 50 couples. Population apparemment stable.



Fauvette à tête noire  
à droite le mâle, à gauche  
avec une calotte brune,  
un jeune ou une femelle  
(P. Fontaine CG92)

## 24. **Pouillot véloce**

20 à 30 couples. Population apparemment stable.

■ évolution du statut depuis l'inventaire 2010

## 25. **Roitelet huppé**

Une dizaine de couples liés aux conifères. Population apparemment stable.

## 26. **Roitelet à triple bandeau** ■

1 à 2 couples. Cette espèce qui n'avait probablement plus niché depuis une dizaine d'années a retrouvé son effectif de la fin des années 1990 ou du début des années 2000. Il semble que les effectifs nationaux amorcent un déclin depuis le début des années 2000.

## 27. **Gobemouche gris**

1 à 2 couples. Population apparemment stable depuis 2010 mais plus abondante auparavant (2 à 3 couples en 2005, 3 à 5 couples en 1997 et 5 à 10 couples en 1983). Cette espèce reste donc très vulnérable. Au niveau national les effectifs ont nettement diminué entre 1989 et 2007.

## 28. **Mésange charbonnière**

Une centaine de couples. Population apparemment stable.

## 29. **Mésange bleue**

60 à 80 couples. Population apparemment stable.

## 30. **Mésange noire**

2 à 3 couples liés aux conifères. Population apparemment stable.

## 31. **Mésange huppée**

3 à 5 couples liés aux conifères. Population apparemment stable.

## 32. **Mésange nonnette**

5 à 10 couples. Population apparemment stable.

## 33. **Mésange à longue queue**

Une dizaine de couples. Population apparemment stable.

## 34. **Sittelle torchepot** ■

Une quinzaine de couples. C'est plus qu'en 2010 (6 à 7 couples). Cette espèce qui avait fortement diminué au début des années 2000 (de l'ordre de 50% enregistré en 2005), puis un peu moins par la suite (20 à 30% enregistré en 2010), « se refait une santé ». On peut en conclure qu'il n'y a probablement pas eu de corrélation entre ce phénomène et l'expansion de la perruche à collier.

## 35. **Grimpereau des jardins**

20 à 30 couples. Population apparemment stable.

## 36. **Pie bavarde**

3 à 5 couples. Population apparemment stable.

## 37. **Geai des chênes**

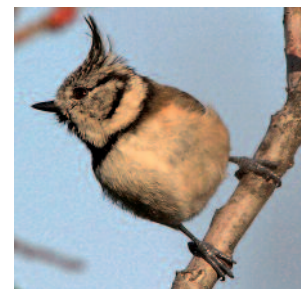
Une dizaine de couples. Population apparemment stable.

## 38. **Corneille noire**

35 à 40 couples. Population inférieure à celle de 2010 (45 à 50 couples) mais égale à celle de 2005 (30 à 40 couples).



Mésange noire  
(P. Fontaine, CG92)



Mésange huppée  
(P. Fontaine, CG92)



Mésange nonnette  
(G. Blondeau, CG92)



39. **Etourneau sansonnet** ■

Une cinquantaine de couples. C'est moins qu'en 2010 (une centaine de couples). Cette importante régression est probablement à mettre en relation avec l'expansion de la perruche à collier. En effet, dans les platanes d'alignement du Petit Canal et de l'Octogone, ancien bastion de l'espèce (une cinquantaine de couples en 2010), il ne restait qu'une dizaine de couples cette année. Proportionnellement, au même endroit, la population de perruches à collier est passée, dans le même laps de temps, d'une vingtaine à une cinquantaine de couples. Au niveau national le suivi des oiseaux nicheurs suggère une certaine stabilité de l'effectif.



*Chardonneret élégant.*  
*(P. Fontaine, CG92)*

40. **Pinson des arbres**

30 à 50 couples. Population apparemment stable depuis 2010 mais plus abondante auparavant (50 couples en 2005 et une centaine en 1997 et en 1983).

41. **Chardonneret élégant**

2 à 3 couples. Population apparemment stable.

42. **Verdier d'Europe**

5 à 10 couples. Population apparemment stable depuis 2010 mais plus abondante auparavant (10 à 20 couples jusqu'en 2005).

43. **Bouvreuil pivoine**

3 à 5 couples. Population apparemment stable.



*Verdier d'Europe.*  
*P. Fontaine, CG92)*

**Espèces nicheuses rencontrées antérieurement,  
absentes en 2013 ou ayant définitivement disparues**

1. **Cygne tuberculé**

1 couple a niché de 2001 à 2006. Il était constitué d'un mâle arrivé naturellement et d'une femelle éjointée introduite. Le mâle est toujours présent mais aux vues de l'agressivité dont il fait preuve envers les autres oiseaux d'eau, pendant toute la période de nidification, il n'est plus souhaitable de réintroduire une femelle.

2. **Canard mandarin**

Un couple a niché ponctuellement en 2002. Au niveau régional, une petite population viable (10 couples ?), issue d'échappés de captivité, semble s'être développée.

3. **Foulque macroule**

Un cas de nidification ponctuelle en 2005 (1 couple). Cette espèce pourrait s'installer durablement si elle rencontrait des conditions plus favorables, comme davantage de plates-formes herbacées.

4. **Tourterelle des bois**

Un couple nichait encore en 1983, à cheval sur le parc et les friches de Châtenay-Malabry plus favorables. La création de la coulée verte l'a fait disparaître.

Un déclin d'au moins 50%, de l'effectif reproducteur, a été constaté dans notre région dans les années 1970/1980.



*Foulque macroule.*  
*(P. Fontaine, CG92)*

## 5. **Martinet noir** ■

5 à 10 couples nichaient encore sur le château en 2010. Depuis la réfection de la toiture du château en 2012, aucune nidification a été observée. Au niveau national, aucun élément ne permet de déceler une quelconque évolution de cette espèce très commune.

## 6. **Bergeronnette des ruisseaux**

1 couple a niché ponctuellement en 2012.

## 7. **Rossignol philomèle**

Nicheur autrefois abondant dans les zones buissonnantes non entretenues (1960-1970), il a niché encore irrégulièrement jusqu'en 1983. Au niveau national, les suivis montrent une diminution significative entre 1989 et 2003, mais une reprise (durable ?) par la suite.

## 8. **Rougequeue à front blanc**

Trois ou quatre couples nichaient encore en 1977 au bord du bassin de l'Octogone et à proximité du Pavillon de l'aurore. Sa disparition est probablement due aux remaniements survenus dans le parc. Les effets d'une sévère sécheresse sur les lieux d'hivernage au Sahel ont décimé l'espèce. Cependant, au niveau national, on note une hausse des effectifs depuis le début des années 2000.



Martinet noir  
(R. Dumoulin,  
[www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net))

## 9. **Hypolaïs polyglotte**

Quelques couples nichaient dans les friches situées au sud du parc, derrière le stade de la Grenouillère. Ces friches ont été transformées depuis 1983 en parc de stationnement. Un couple a également niché ponctuellement en 1999 et 2000. Les effectifs de cette espèce déclinent au niveau européen, mais la tendance n'est pas claire en France.

## 10. **Fauvette des jardins**

Quelques couples nichaient autrefois dans les zones buissonnantes non entretenues (1960/1970) et encore irrégulièrement jusqu'en 1983. Un ou deux couples ont également niché ponctuellement entre 2004 et 2009. Les suivis nationaux en saison de reproduction montrent un déclin significatif de cette espèce entre 1989 et 2007.



Hypolaïs polyglotte  
(P. Fontaine, CG92)

## 11. **Fauvette grisette**

Quelques couples nichaient dans les friches situées au sud du parc, derrière le stade de la Grenouillère. Ces friches ont été transformées depuis 1983 en parc de stationnement. Un ou deux couples ont également niché ponctuellement en 2004 et 2005 dans une parcelle en régénération. Cette espèce, qui affectionne les friches et les parcelles en régénération, est donc dépendante de l'évolution de la végétation du fait de ses exigences écologiques.

## 12. **Pouillot siffleur**

Un cas de nidification ponctuelle a été relevé en 1983. Au niveau national les effectifs de cette espèce sont en chute libre depuis les années 1980.

## 13. **Pouillot fitis**

A niché jusqu'en 1977 (six couples) et peut-être encore irrégulièrement jusqu'en 1983. Au niveau national, la baisse des effectifs constatée entre 1989 et 2007 est telle que le Pouillot fitis est une des espèces ayant accusé la plus forte diminution en France.



Fauvette grisette  
(P. Fontaine, CG92)

### 14. *Mésange boréale*

Trois à cinq couples étaient encore présents en 1977. Sa disparition est sans doute liée aux remaniements survenus dans le parc (abattage des arbres morts ou dépérissant dans lesquels elle creuse sa cavité de nidification). Au niveau national, les suivis des oiseaux nicheurs montrent une baisse continue des effectifs depuis 1989.

### 15. *Pie-grièche écorcheur*

Un couple a niché de 1977 à 1979 près de la floriculture, zone clôturée à l'époque. L'ouverture au public de cette parcelle l'a fait disparaître. Au niveau national, le suivi des oiseaux nicheurs semble indiquer une légère baisse des effectifs entre 1989 et 2001 mais une remontée depuis 2007.



Moineau domestique  
(M. Gosset, CG92)

### 16. *Choucas des tours*

1 couple de cette espèce a niché ponctuellement en 2006 et en 2007.

### 17. *Moineau domestique* ■

5 à 10 couples nichaient encore en 2010 sur les bâtiments du parc. Depuis la réfection de la toiture du château et du bâtiment de la cour de la ferme en 2012, aucune nidification n'a été observée. Par ailleurs, cette espèce, dont plusieurs dizaines de couples nichaient en 1983, avait été signalée en diminution en 2005 (5 à 10 couples), avant de se stabiliser. Une population qui nichait sur les platanes du pourtour de l'Octogone a disparu entre ces deux dates. Au niveau national, les suivis d'oiseaux nicheurs signalent une baisse significative entre 1989 et 2001.

### 18. *Moineau friquet*

10 à 20 couples nichaient encore à la fin des années 90, puis la régression fût rapide et le dernier couple a niché en 2003. Sa disparition s'inscrit dans un contexte régional, puisque cette espèce est signalée en diminution, en Ile-de-France, depuis les années 80.



Serin cini  
(L. Garcia)

### 19. *Serin cini*

5 à 10 couples nichaient encore en 2005. A cette date cette espèce était déjà signalée en régression puisque la population était de 10 à 20 couples en 1983. Les suivis nationaux des populations nicheuses indiquent une baisse significative entre 1989 et 2007.

### 20. *Linotte mélodieuse*

2 à 3 couples nichaient encore à la fin des années 90 et sans doute au début des années 2000. Comme de nombreuses espèces des milieux agricoles, les effectifs nationaux de la linotte mélodieuse ont connu une baisse très marquée depuis la fin des années 80.

### 21. *Grosbec casse-noyaux*

1 ou 2 couples nichaient encore à la fin des années 90 et sans doute au début des années 2000. Avec une population aussi faible cette espèce était naturellement vulnérable. Paradoxalement les suivis des populations d'oiseaux nicheurs montrent une nette augmentation des effectifs nationaux depuis les années 1980.



Grosbec casse-noyaux.  
(M. Mecnarowski)

### 22. *Bruant zizi*

Deux ou trois couples ont niché jusqu'en 1976 près de la floriculture, zone clôturée à l'époque. Suite aux travaux et à l'ouverture de ces parcelles aucune nidification n'a été observée. Au niveau national les effectifs de cette espèce ont subi une hausse significative entre 1989 et 2007 mais sont soumis à d'amples fluctuations, dues aux vagues de froid, notamment dans la partie septentrionale de leur aire de répartition.

■ évolution du statut depuis l'inventaire 2010

## Commentaires sur l'évolution des oiseaux nicheurs

43 espèces d'oiseaux, des passereaux en majorité, ont niché en 2013 sur le Domaine départemental de Sceaux. Ce nombre est en augmentation par rapport à 2010 (40 espèces). Les nouvelles espèces nicheuses, faucon hobereau et pic mar, comme les occasionnelles, hirondelle rustique et bergeronnette grise, avec un couple chacune, restent très vulnérables même si leur statut national est plutôt favorable.

Le gobemouche gris et le roitelet à triple-bandeau, qui se maintiennent avec un ou deux couples chacun, ont également un statut très précaire, d'autant plus que leur statut national les signale en diminution.

L'étourneau sansonnet, quant à lui, même s'il est encore très commun, a subi une régression d'environ 50%. Cette diminution est probablement à mettre en relation avec l'expansion et l'augmentation de la perruche à collier.

Enfin deux espèces encore communes en 2010, le moineau domestique et le martinet noir, n'ont pas niché cette année. Les travaux de réfection de la toiture du château et le ravalement du bâtiment de la cour de la ferme en 2012, semblent en avoir été la cause. Seulement deux espèces sont en augmentation, la perruche à collier et la sittelle torchepot. Sans surprise, la population de perruche à collier continue sa croissance exponentielle. Parallèlement à cette augmentation, on constate une expansion de l'espèce vers les zones de sous-bois, jusqu'alors évitées. Même si la situation de la sittelle torchepot s'est améliorée par rapport à 2010, n'oublions pas que l'espèce était signalée en régression jusqu'à cette date et qu'elle n'a pas encore retrouvé son effectif de la fin des années 1990 (une vingtaine de couples). Les autres espèces sont globalement stables, même si on constate une petite baisse presque générale des effectifs, probablement à mettre sur le compte d'un printemps froid et pluvieux.



*Etourneau sansonnet.*  
(O. Bouviala, CG92)



*Sittelle torchepot.*  
(G. Bondeau, CG92)

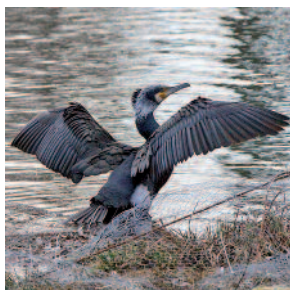
# Les oiseaux de passage

## les oiseaux de passage observés en 2013

### 1. Grèbe huppé

Occasionnel en hiver ou au début du printemps, plus rare à l'automne.

1 le 11/02, 3 le 18/02, 1 le 22/02, 2 le 25/02, 1 le 26/02, 1 du 04/04 au 06/04, 1 le 17/04, 1 du 02/05 au 06/05, 2 le 11/05, 1 le 29/11



Grands cormorans sur un îlot nouvellement installé sur l'étang Colbert.  
(C. Chalançon, CG92)

### 2. Grèbe castagneux

Occasionnel à l'automne. 1 le 11/12 (G. PASSAVY)

### 3. Grand cormoran

Hivernant régulier. Jusqu'à plusieurs dizaines d'individus sont présents d'octobre, novembre à mars.

20 le 07/01, 27 le 12/01, 36 le 13/01, 10 le 02/02, 10 le 06/02, 6 le 28/02, 6 le 01/03, 3 le 14/03, 2 le 17/03, 1 le 25/03, 1 le 27/03, 5 le 31/03, 1 le 03/04, 1 le 12/04, 2 le 06/08, 1 le 09/09, 3 le 31/10, 10 le 02/11, 11 le 17/11, 16 le 18/11, 16 le 29/11, 6 le 23/12.

Oiseaux en survol : 18 le 21/09, 35 le 01/10, 22 le 16/10

### 4. Héron cendré

Quelques individus (de 1 à 5) sont présents toute l'année, du crépuscule à l'aube (pendant la fermeture du parc), au bord des bassins poissonneux. De rares individus s'attardent parfois en journée quand le parc est tranquille.

1 le 13/01, 1 le 28/02, 2 le 01/03, 1 le 25/03, 1 le 27/03, 2 le 01/04, 2 le 15/04, 1 le 21/04, 3 le 02/05, 1 le 06/05, 1 le 07/05, 1 le 11/05, 2 le 12/05, 1 le 13/05, 2 le 14/05, 1 le 23/05, 2 le 24/05, 2 le 28/05, 2 le 29/05, 2 le 01/06, 2 le 02/06, 2 le 07/06, 4 le 12/06, 2 le 24/06, 2 le 25/06, 2 le 27/06, 3 le 28/06, 3 le 03/07, 2 le 05/07, 3 le 13/07, 3 le 14/07, 3 le 15/07, 3 le 16/07, 3 le 24/07, 4 le 26/07, 4 le 03/08, 4 le 04/08, 4 le 05/08, 4 le 06/08, 4 le 09/08, 5 le 04/09, 5 le 09/09, 5 le 10/09, 5 le 02/10, 4 le 07/10, 4 le 08/10, 4 le 02/11, 4 le 07/11, 1 le 19/11, 3 le 29/11, 1 le 14/12, 1 le 15/12



Héron cendré  
(O. Bouviala, CG92)

### 5. Cygne tuberculé

Occasionnel à l'automne ou en hiver.

3 le 15/12, 1 du 16/12 au 23/12. L'oiseau arrivé le 09/03/1995 est toujours présent.

### 6. Bernache du Canada

Occasionnelle principalement au printemps (mars, avril et mai).

2 le 12/03, 1 le 11/04, 2 le 06/05

### 7. Oie cendrée

Occasionnelle en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).  
7 le 02/02



Bernache du Canada  
(G. Blondeau, CG92)

### 8. Sarcelle d'hiver

Occasionnelle à l'automne ou en hiver.

1 mâle du 20/02 au 22/02

### 9. Busard Saint-Martin

Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).

1 mâle le 31/10

### 10. Bondrée apivore

Régulière en survol à la fin de l'été (août, septembre). Occasionnellement posée dans les sous-bois à la même période.

2 le 12/05, 1 le 24/05, 1 le 27/05, 1 le 03/08, 1 le 23/08, 3 le 27/08, 1 le 04/09

### 11. **Buse variable**

Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (février, mars).

1 le 05/02, 1 le 06/03, 1 le 25/04, 1 le 02/06, 2 le 22/06, 5 le 15/09, 1 le 16/09, 1 le 05/10,  
1 le 06/10, 1 le 10/10

### 12. **Faucon émerillon**

Occasionnel en survol à l'automne (octobre).

1 le 02/10

### 13. **Faucon pèlerin**

Occasionnel en survol à l'automne ou en hiver.

1 le 14/03, 1 le 10/10

### 14. **Grue cendrée**

Occasionnelle en survol à l'automne (novembre) ou en fin d'hiver (mars).

30 le 03/03

### 15. **Foulque macroule**

Hivernant régulier. Quelques individus (de 1 à 5) sont présents à l'automne et en hiver.

1 du 30/03 au 11/04, 1 du 16/04 au 02/10, 1 le 19/11

### 16. **Pluvier doré**

Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).

50 le 16/03

### 17. **Vanneau huppé**

Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).

135 le 05/03, 30 le 07/03, 15 posés le 12/03, 50 le 17/03, 4 posés le 13/07

### 18. **Chevalier aboyeur** ■

Première mention.

1 le 16/05

### 19. **Chevalier culblanc**

Occasionnel au printemps (mars, avril) ou en fin d'été (juillet, août), sur les berges des grands bassins (octogone et grand canal), mais ne stationne guère.

1 le 01/04, 1 le 15/04, 2 le 25/07

### 20. **Chevalier guignette**

Régulier au printemps (avril, mai) et en fin d'été (juillet, août), sur les berges des grands bassins (octogone et grand canal), mais ne stationne guère.

1 le 15/04, 1 le 21/04, 1 le 22/04, 1 le 23/04, 5 le 25/04, 10 le 02/05, 4 le 03/05, 9 le 06/05,  
11 le 07/05, 10 le 11/05, 3 le 12/05, 3 le 13/05, 8 le 14/05, 3 le 16/05, 5 le 22/05, 9 le 23/05,  
1 le 28/05, 7 le 13/07, 1 le 14/07, 1 le 15/07, 1 le 24/07, 1 le 25/07, 1 le 03/08, 2 le 09/08,  
1 le 09/09

### 21. **Bécasse des bois**

Occasionnelle à l'automne (octobre, novembre) ou au printemps (mars). Peut-être moins rare qu'il n'y paraît, mais la discrétion de l'espèce rend difficile sa détection.

1 le 21/01



Faucon émerillon  
(R. Boora)



Faucon pèlerin  
(Fotolia)

## 22. *Mouette rieuse*

Hivernante régulière. Plusieurs dizaines d'individus (50 à 100) sont présents d'octobre, novembre à février, mars. Les week-ends l'effectif peut atteindre 300 individus.

200 le 13/01, 120 le 27/01, 30 le 14/03, 15 le 01/04, 1 le 25/06, 2 le 08/07, 2 le 10/07, 4 le 14/07, 3 le 24/07, 3 le 03/08, 100 le 21/09, 40 le 29/10, 60 le 17/11, 120 le 23/12



*Mouette rieuse adulte avec plumage hivernal*  
(C. Chalançon, CG92)

## 23. *Goéland argenté*

Occasionnel principalement en automne/hiver.

1 adulte (argentatus, forme omissus) le 07/01, le 08/01, le 12/01, le 05/02, 2 immatures (2A et 3A) le 13/01, 1 immature (3A) le 27/01, 1 immature (2A) le 02/02, 1 immature (3A) le 18/02, 1 immature (3A) le 28/02, 3 adultes et 2 immatures (4A et 3A) le 17/04, 2 adultes et 1 immature (3A) le 21/04, 1 immature (3A) le 02/05, 1 adulte et 1 immature (3A) le 06/05, le 07/05, 2 adultes et 1 immature (3A) le 14/05, 1 adulte et 3 immatures (2A, 3A, 4A) le 16/05, 3 adultes et 1 immature (3A) le 22/05, 1 adulte et 2 immatures (3A) le 28/05, 1 adulte le 02/06, 1 adulte le 07/06, 1 adulte le 12/06, 1 adulte le 22/06, 1 immature (3A) le 24/06, 1 adulte et 1 immature (3A) le 27/06, 1 adulte et 1 immature (3A) le 28/06, 1 immature (3A) le 03/07, 1 adulte le 08/07, 2 adultes le 10/07, 1 adulte le 18/07, 1 immature (3A) le 05/08, 1 immature (3A) le 17/11



*Goéland leucophée*  
(P. Fontaine, CG92)

## 24. *Goéland pontique*

Occasionnel en hiver.

1 adulte le 07/01

## 25. *Goéland leucophée*

Occasionnel principalement en été mais également en automne/hiver.

2 adultes le 13/01, le 26/01, le 27/01, le 02/02, le 27/02, le 28/02, le 01/03, le 11/03, le 12/03, le 17/03, 1 immature (3A) le 27/01, le 11/02, le 17/03, 1 adulte le 12/06, 1 adulte le 18/07

## 26. *Goéland brun*

Occasionnel à l'automne ou en hiver, principalement en survol.

3 le 16/03, 1 le 25/06, 1 le 15/09

## 27. *Sterne pierregarin*

Occasionnelle au printemps ou en été.

1 le 18/05, 1 le 29/05, 1 le 27/06, 1 le 28/06, 1 le 29/06, 1 le 03/07, 1 le 04/07, 1 le 05/07, 1 le 10/07, 1 le 18/07

## 28. *Pigeon biset « domestique »*

Espèce citadine présente toute l'année, se nourrissant sur les allées du parc ou en lisière de sous-bois.

50 le 25/12

## 29. *Tourterelle turque*

espèce citadine présente toute l'année, occasionnelle en survol ou parfois se nourrissant sur les allées du parc.

1 le 26/01, 2 le 31/01, 1 le 09/03, 1 le 25/03, 1 le 26/03, 1 le 27/03, 2 le 05/04, 2 le 11/04, 2 le 22/04, 1 le 11/05, 1 le 12/05, 1 le 04/06, 1 le 07/06, 1 le 17/06, 1 le 19/06, 1 le 24/06, 2 le 25/06, 1 le 18/07, 1 le 25/07, 1 le 05/08, 1 le 06/08, 1 le 09/08, 1 le 02/09, 2 le 06/09, 1 le 10/09, 1 le 16/09, 2 le 21/09, 1 le 16/10, 2 le 31/10, 1 le 08/11, 1 le 28/11



*Sterne pierregarin*  
(P. Fontaine, CG92)

**30. Tourterelle des bois**

Occasionnelle au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).  
1 le 15/05

**31. Coucou gris**

Occasionnel au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).  
1 le 08/04

**32. Engoulevent d'Europe** ■

Première mention.  
1 mâle le 15/04

**33. Martinet noir**

Occasionnel au printemps et en été (d'avril à août).  
2 le 17/04, 2 le 20/04, 10 le 22/04, 10 le 25/04, 10 le 18/05, 50 le 27/05, 10 le 01/06,  
20 le 04/06, 10 le 18/06, 10 le 22/06, 10 le 27/06, 10 le 04/07, 25 le 15/07, 40 le 20/07,  
50 le 25/07, 10 le 31/07, 10 le 04/08, 5 le 09/08

**34. Martin-pêcheur d'Europe**

Occasionnel principalement à l'automne.  
3 le 09/09

**35. Pic noir**

Régulier à l'automne ou en hiver.  
1 le 12/01, 1 le 13/01, 1 le 18/01, 1 le 02/02, 1 le 03/02, 1 le 22/02, 1 le 21/03, 1 le 03/04,  
1 le 05/04, 1 le 12/04, 1 le 15/04, 1 le 20/04, 1 le 27/05, 1 le 04/09, 1 le 17/09, 1 le 02/10,  
1 le 08/10, 1 le 28/10, 1 le 18/11, 1 le 19/11, 1 le 08/12, 1 le 15/12

**36. Alouette des champs**

Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.  
6 posées le 23/01, 1 le 05/03, 2 le 06/03, 8 le 07/03, 16 le 02/10, 15 le 16/10, 11 le 18/10,  
248 le 22/10

**37. Alouette lulu**

Régulière en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en fin d'hiver (février/mars). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.  
3 le 05/03, 8 le 06/03, 10 le 07/03, 2 posées le 14/03, 8 le 07/10, 2 le 16/10, 3 le 18/10,  
1 le 24/10

**38. Hirondelle de rivaige**

Régulière au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).  
2 le 03/04, 1 le 17/09

**39. Hirondelle de fenêtre**

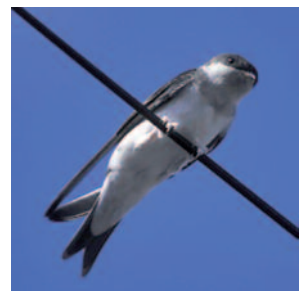
Estivante régulière, présente au printemps et en été (d'avril à septembre), « mouche-ronnant » au-dessus du parc.  
2 le 09/04, 2 le 12/04, 4 le 20/04, 10 le 18/05, 10 le 22/06, 12 le 02/09, 20 le 14/09,  
10 le 15/09, 12 le 16/09, 10 le 17/09



Tourterelle des bois  
(D. King)



Martin-pêcheur d'Europe  
(O. Portail, CG92)



Hirondelle de fenêtre  
(P. Fontaine, CG92)

■ évolution du statut depuis l'inventaire 2010



40. **Pipit spioncelle**

Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).  
5 le 16/10, 1 le 18/10, 1 le 29/11

41. **Pipit des arbres**

Régulier en fin d'été (août, septembre) plus rare au printemps (avril, mai).  
1 le 12/04, 4 le 02/05, 1 le 23/08, 1 le 04/09, 5 le 06/09, 1 le 09/09, 1 le 16/09

42. **Pipit farlouse**

Régulier en survol à l'automne (octobre, novembre). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.  
1 le 06/03, 2 le 21/03, 6 le 03/04, 38 le 02/10, 64 le 16/10, 15 le 17/10, 40 le 18/10, 38 le 22/10

43. **Bergeronnette printanière**

Régulière au printemps (avril, mai) et en fin d'été (août, septembre) sur les plaines, mais ne stationne guère excepté dans l'enclos aux moutons.  
1 le 03/04, 1 le 09/04, 1 le 10/04, 1 le 16/04, 1 le 03/09, 1 le 06/09, 2 le 09/09



Bergeronnette des ruisseaux.  
(P. Fontaine, CG92)

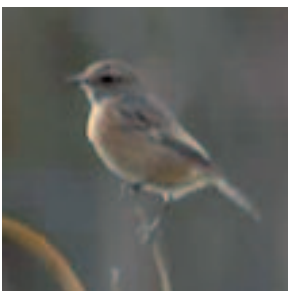
44. **Bergeronnette des ruisseaux**

Hivernante régulière, quelques individus (de 1 à 4) sont visibles dès la fin de l'été et en automne/ hiver (de septembre à mars). Elle fréquente principalement les margelles des cascades avant leur mise en fonctionnement. Elle est absente pendant les longues périodes de gel.

1 le 10/01, 1 le 04/03, 1 le 09/03, 1 le 21/03, 1 le 25/03, 1 le 26/03, 1 le 03/04, 1 le 28/08, 2 le 04/09, 2 le 06/09, 2 le 09/09, 2 le 10/09, 2 le 14/09, 3 le 15/09, 3 le 16/09, 1 le 17/09, 3 le 02/10, 1 le 07/10, 1 le 08/10, 1 le 16/10, 1 le 17/10, 1 le 18/10, 1 le 28/10, 1 le 29/10, 3 le 31/10, 1 le 02/11, 1 le 07/11, 1 le 12/11, 1 le 16/11, 1 le 17/11, 1 le 18/11, 1 le 23/11, 1 le 24/11, 1 le 14/12

45. **Rougequeue à front blanc**

Régulier en fin d'été (août, septembre) plus rare au printemps (avril, mai).  
1 mâle le 11/04, 1 mâle le 16/04, 1 mâle le 10/09



Tarier pâtre.  
(P. Fontaine, CG92)

46. **Tarier des prés**

Occasionnel au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).  
2 le 29/08

47. **Tarier pâtre**

Occasionnel au printemps (mars) ou à l'automne (septembre, octobre).  
1 mâle le 14/03, 1 femelle le 17/03, 2 femelles le 20/03, 1 mâle le 17/04

48. **Traquet motteux**

Occasionnel en fin d'été (août, septembre) ou au printemps (avril/mai).  
1 le 18/04, 1 le 14/09

49. **Grive mauvis**

Hivernante régulière. De quelques individus à plusieurs dizaines sont présents d'octobre, novembre à mars, avril.  
3 le 18/01, 3 le 23/01, 5 le 01/02, 1 le 21/02, 30 le 12/03, 6 le 14/03, 8 le 16/03, 7 le 17/03, 3 le 26/03, 1 le 27/03, 4 le 05/04, 7 le 11/04, 1 le 06/05, 6 le 24/10, 7 le 29/10, 2 le 29/11

50. **Grive litorne**

Régulière à l'automne (octobre, novembre) ou en fin d'hiver (février, mars) mais, en général, stationne moins que l'espèce précédente.

10 le 18/01, 40 le 23/01, 15 le 26/01, 76 le 31/01, 125 le 05/02, 5 le 11/02, 68 le 12/02, 3 le 20/02, 17 le 21/02, 15 le 22/02, 7 le 25/02, 95 le 26/02, 50 le 27/02, 2 le 05/03, 2 le 06/03, 40 le 07/03, 30 le 12/03, 70 le 14/03, 15 le 16/03, 2 le 17/03

51. **Merle à plastron**

Occasionnel à l'automne (octobre, novembre) plus rare au printemps (avril).

1 mâle le 13/04

52. **Rousserolle effarvate**

Occasionnelle au printemps (mai).

1 le 15/05, 1 le 19/05

53. **Rousserolle verderolle**

Occasionnelle au printemps (mai).

1 le 29/05

54. **Hypolaïs polyglotte**

Occasionnelle au printemps (mai) ou en fin d'été (août).

1 le 14/05, 1 le 22/05, 1 le 28/08

55. **Fauvette des jardins**

Régulière au printemps (avril, mai) plus rare en fin d'été (août, septembre).

1 le 22/04, 1 le 26/04, 1 le 02/05, 1 le 07/05, 1 le 12/05, 1 le 07/08, 1 le 27/08, 1 le 06/09

56. **Fauvette grisette**

Occasionnelle en fin d'été (août, septembre) ou au printemps (avril, mai).

1 le 07/05, 1 le 11/05, 1 le 12/05, 1 le 13/05, 1 le 14/05, 1 le 28/08, 2 le 16/09

57. **Fauvette babillarde**

Occasionnelle au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (septembre).

1 le 17/04, 1 le 16/09

58. **Fauvette passerinette** ■

Première mention. Donnée exceptionnelle, car la limite septentrionale, de cette espèce méditerranéenne, se situe en drome provençale.

1 mâle le 21/04

59. **Pouillot fitis**

Régulier au printemps (avril, mai) et en fin d'été (août, septembre).

1 le 02/04, 1 le 08/04, 1 le 10/04, 2 le 11/04, 2 le 12/04, 2 le 15/04, 3 le 16/04, 6 le 20/04, 2 le 26/04, 1 le 07/05, 1 le 17/05, 1 le 09/08, 3 le 27/08, 3 le 28/08, 2 le 14/09, 3 le 17/09

60. **Pouillot siffleur**

Occasionnel au printemps (avril, mai).

1 le 25/04

61. **Gobemouche noir**

Régulier en fin d'été (août, septembre) plus rare au printemps (avril, mai).

2 le 26/04, 5 le 27/08, 1 le 28/08, 1 le 02/09, 1 le 04/09, 1 le 16/09



Rousserolle effarvate  
(M. Gosset, CG92)



Fauvette des jardins  
(R. Dumoulin,  
www.oiseaux.net)



Corbeau freux.  
(R. Komorowski)

62. **Loriot d'Europe**

Régulier au printemps (avril, mai) plus rare en fin d'été (août).  
2 le 07/05, 2 le 12/05, 2 le 17/05, 1 le 23/05, 1 le 27/05

63. **Choucas des tours**

Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (février, mars).  
2 le 05/03, 1 le 11/04, 1 le 02/10, 1 le 16/10, 18 le 22/10, 15 le 24/11, 2 le 14/12, 1 le 15/12

64. **Corbeau freux**

Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (février, mars).  
1 le 05/03, 8 le 06/03, 16 le 07/03, 1 le 16/10, 4 le 22/10, 3 le 29/10

65. **Pinson du nord**

Régulier à l'automne (octobre, novembre) et en fin d'hiver (février, mars).  
2 le 01/02, 5 le 06/02, 1 le 11/02, 2 le 26/03, 2 le 27/03, 5 le 30/03, 10 le 03/04, 1 le 08/04,  
6 le 10/04, 5 le 11/04, 1 le 20/04, 1 le 16/10, 13 le 22/10



Pinson du nord.  
(P. Dalous)

66. **Linotte mélodieuse**

Régulière au printemps (avril, mai) et à l'automne (octobre, novembre).  
4 le 26/03, 3 le 03/04, 2 le 04/04, 2 le 02/05, 5 le 02/10, 20 le 16/10, 22 le 22/10

67. **Tarin des aulnes**

Hivernant régulier. De quelques individus à plusieurs dizaines sont présents d'octobre, novembre à mars, avril et recherchent les aulnes.  
10 le 12/01, 35 le 13/01, 15 le 31/01, 12 le 03/02, 1 le 11/02, 1 le 12/02, 6 le 20/02,  
10 le 05/03, 3 le 14/03, 4 le 16/03, 5 le 17/03, 3 le 26/03, 4 le 27/03, 10 le 30/03, 2 le 05/04,  
5 le 08/04, 25 le 09/04, 30 le 10/04, 40 le 11/04, 3 le 17/10, 7 le 22/10, 27 le 29/10

68. **Serin cini**

Occasionnel au printemps (mars, avril) et à l'automne.  
1 le 09/03, 1 le 17/04, 1 le 22/10

69. **Grosbec casse-noyaux**

Régulier à l'automne ou en hiver.  
1 le 27/02, 2 le 01/03, 3 le 16/03, 8 le 17/03, 3 le 30/03, 6 le 04/04, 1 le 10/04, 2 le 15/04,  
1 le 16/10, 1 le 24/10

70. **Bec-croisé des sapins**

Occasionnel au cours des invasions dont ces oiseaux sont coutumiers. Il recherche les épicéas.  
5 le 24/10 (G. PASSAVY)

71. **Bruant des roseaux**

Régulier en survol à l'automne (octobre, novembre).  
1 le 25/02, 4 le 16/10, 1 le 17/10, 1 le 18/10, 8 le 22/10, 3 le 24/10, 7 le 29/10

72. **Bruant zizi**

Occasionnel au printemps.  
1 le 05/05

## les oiseaux de passage observés antérieurement (en 2011 et 2012)

### 1. **Grande aigrette**

Occasionnelle en survol à l'automne.

1 le 10/10/2011, 1 le 10/10/2012, 1 le 08/12/2012

### 2. **Cigogne blanche**

Occasionnelle en survol en fin d'hiver.

31 le 24/02/2012 (G. PASSAVY)

### 3. **Canard souchet**

Occasionnel à l'automne ou en hiver.

1 couple le 15/03/2012

### 4. **Milan royal**

Occasionnel en survol à l'automne.

1 le 28/05/2012, 2 le 10/10/2012, 1 le 26/10/2012

### 5. **Busard des roseaux**

Occasionnel en survol à l'automne.

1 le 03/10/2011, 1 le 15/10/2012

### 6. **Autour des palombes**

Occasionnel en survol à l'automne.

1 le 14/09/2012

### 7. **Faisan de colchide** ■

Occasionnel à l'automne (première et unique mention).

1 femelle le 03/11/2011

### 8. **Bécassine des marais**

Occasionnel au printemps.

1 le 14/04/2011, 1 le 10/03/2012

### 9. **Hibou des marais** ■

occasionnel en survol à l'automne (premières mentions).

1 le 13/09/2012, 1 le 22/10/2012, 1 le 23/10/2012

### 10. **Rossignol philomène**

occasionnel au printemps (avril/mai).

1 le 18/04/2011

### 11. **Pie grièche écorcheur**

Occasionnelle en fin d'été (septembre).

1 femelle le 05/09/2011, 1 femelle le 07/09/2012

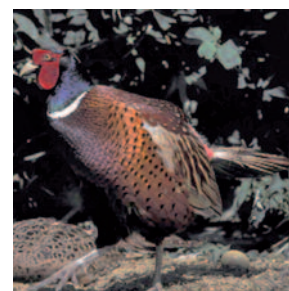
### 12. **Sizerin flammé**

Occasionnel à l'automne (octobre, novembre) plus rare en hiver, il recherche les bou-leaux. 2 le 06/11/2011, 1 le 17/10/2012

### 13. **Bruant jaune**

Occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).

1 le 14/10/2011, 1 le 09/11/2012 (G. PASSAVY)



Faisan de colchide.  
(P. Fontaine, CG92)

## Commentaires sur les oiseaux de passage

En 2013, trois nouvelles espèces (chevalier aboyeur, engoulevent d'Europe et fauvette passerinette) ont été observées dans le parc. Deux autres (faisan de colchide et hibou des marais) l'ont été entre les deux dernières synthèses, preuve que le parc est attractif pour les oiseaux, au cours de leur migration.

Les aménagements de la dernière décennie ont porté leurs fruits. La lisière de la Plaine de l'Orangerie, la prairie et le verger de la Plaine de la Pépinière, les zones naturelles protégées et surtout l'enclos des moutons de la Plaine de la Patte d'oie, attirent de nombreux oiseaux migrateurs. Les espèces migratrices subsahariennes (qui vont hiverner au sud du Sahara), qui autrefois ne stationnaient guère dans le parc, y séjournent plus longtemps aujourd'hui, jusqu'à plusieurs jours pour certains individus.

Le rougequeue à front blanc, le tarier des prés, le traquet motteux, la bergeronnette printanière, le pipit des arbres, les fauvettes des jardins, grisette et babillarde, l'hypolaïs polyglotte, les gobemouches gris et noir entre autres, sont devenus plus réguliers au printemps (avril/mai) et à la fin de l'été (août/septembre). La pie-grièche écorcheur, quant à elle, a été recontactée après plusieurs décennies d'absence.

Les espèces migratrices partielles (espèces dont les populations sont sédentaires en France mais dont les populations nordiques hivernent sur le pourtour méditerranéen) ou hivernantes (espèces qui ne nichent pas en France mais y passent l'hiver) se contentent, pour la plupart, de le survoler à l'automne (octobre/novembre). Néanmoins, quelques-unes y stationnent longtemps (grand cormoran, mouette rieuse, pic noir, grive mauvis, tarin des aulnes...) ou plus brièvement (tarier pâtre, bergeronnette grise, pipit farlouse, grive litorne, pinson du nord...).



Plaine de l'ex-pépinière de Châtenay à la fin des années 1990.  
(J. Girard, CG92)



Ambiance champêtre de Plaine de l'ex-pépinière de Châtenay en 2012 (O Bouviala, CG92)

Création de la première zone naturelle protégée de type bocagère, 2012.  
(O Bouviala, CG92)



## Les nichoirs artificiels

Au sein d'un parc ouvert au public, tous les arbres d'ornements, d'alignements ou constituant des boisements sont régulièrement contrôlés afin d'assurer la sécurité des usagers. Leur état phytosanitaire est ainsi évalué face au risque de chute accidentelle. Evidemment lorsqu'un sujet montre des risques trop importants, il est abattu. Cette pratique est systématique sur le Domaine départemental, exception faite des Zones Naturelles Protégées (ZNP), interdites au public, dont la vocation est notamment de conserver des arbres sénescents et morts.

Certaines espèces d'oiseaux, dites cavernicoles, sont dépendantes des cavités présentes dans les arbres. Celles-ci peuvent être naturelles ou creusées par leurs premiers occupants, les pics ; et plus l'arbre est vieux et pourrissant, plus son potentiel est grand. Les années suivantes, la cavité creusée par un pic profitera à d'autres oiseaux cavernicoles (mésanges bleue et charbonnière par exemple). Ainsi, sur un parc boisé bien entretenu, où les arbres pourrissants sont retirés, les cavités sont moins nombreuses. A des fins de compensation, des nichoirs artificiels sont installés et permettent le maintien des populations d'oiseaux qui en dépendent.



*Installation d'un nichoir à chouette et pigeon colombin. (O Bouviala, CG92)*

Au sein du Domaine départemental de Sceaux, c'est 248 nichoirs qui sont installés, contrôlés et nettoyés chaque année. Différents types de nichoirs existent : leur forme, leur volume et leur ouverture dépendent de l'espèce visée. En 2013, 85% des nichoirs ont été occupés et permis la nidification de :

- 125 mésanges charbonnières et/ou bleues
- 42 mésanges bleues
- 6 sittelles torchepot
- 12 grimpeaux
- 17 pigeons colombin
- 1 faucon crécerelle

Notons également, que 3 gros nichoirs à chouette ont été utilisés par des écureuils roux et 5 petits nichoirs à mésanges par des mulots sylvestres.

Ces chiffres sont intéressants et montrent combien ces nichoirs sont utiles et profitent aux espèces cavernicoles. C'est principalement des mésanges (82 % des nichoirs occupés), avec une grande majorité de Mésange charbonnière, et en moindre proportion de Mésange bleue. Ensuite, nous trouvons les Grimpereaux des jardins, grâce aux nichoirs qui leurs sont adaptés et les Pigeons colomblins qui apprécient les nichoirs hauts à Chouette (61 % des cas de nichée dans ces nichoirs). L'Ecureuil roux est aussi un habitant assez commun de ce type de nichoir.

Au-delà du plaisir d'avoir un parc peuplé d'oiseaux, c'est aussi l'assurance de bénéficier d'un service gratuit de régulation de certains insectes ravageurs. En bref, les oiseaux sont de véritables auxiliaires pour les jardiniers. Les trois espèces précitées (mésanges charbonnière, bleue, grimpereau) ont un régime alimentaire principalement orienté vers les insectes et les araignées, même s'ils consomment également des graines et des fruits. En particulier, la mésange bleue et la mésange charbonnière sont réputées pour leur grande consommation de chenilles défoliatrices (tordeuses et processionnaires notamment.). Une nichée de mésange bleue peut consommer en moyenne entre 6 et 9000 chenilles processionnaires par saison. De plus, selon l'INRA, les passereaux sédentaires (comme les mésanges), peuvent adapter leur date de pontes en fonction de l'apparition des pics d'activité des chenilles, dont le cycle est actuellement perturbé avec le changement climatique.

Au-delà de la simple préservation des espèces, il s'agit bien là de bénéficier d'un moyen de lutte biologique contre d'éventuels ravageurs et de limiter les risques d'invasions, inhérents à un écosystème perturbé, où le ratio prédateurs/proies serait déséquilibré. D'ailleurs, les mésanges elles-mêmes constituent des proies pour d'autres espèces, notamment les rapaces (chouette hulotte, épervier d'Europe, faucon crécerelle...), présents sur nos parcs et qu'il convient de préserver. Finalement, le dispositif des nichoirs renforce la fonctionnalité de l'écosystème, en intervenant indirectement, mais positivement, sur son réseau trophique.



*Opération de nettoyage des nichoirs avec un grimpeur professionnel.  
(O Bouviala, CG92)*

## La perruche à collier

La perruche à collier est une espèce exotique originaire d'Inde et d'Afrique subsaharienne. Introduits en France depuis les années 70 comme oiseaux de cage d'agrément, des individus échappés ou simplement libérés sont à l'origine aujourd'hui d'une population férale (redevvenue sauvage) aux effectifs croissants. La multiplication de cette espèce en Ile-de-France, et particulièrement sur le parc de Sceaux, est préoccupante et génère des plaintes des riverains (particuliers et collectivités voisines). D'après les derniers comptages effectués en 2013 par le Muséum, plus de 3000 perruches seraient présentes dans la région. Un des principaux dortoirs, à la frontière entre Antony et Massy compte 1450 oiseaux, dont beaucoup viennent se nourrir et se reproduire sur les parcs du sud des Hauts-de-Seine, notamment le parc de Sceaux (2 couples nicheurs en 2003 et environ 70 couples en 2013).

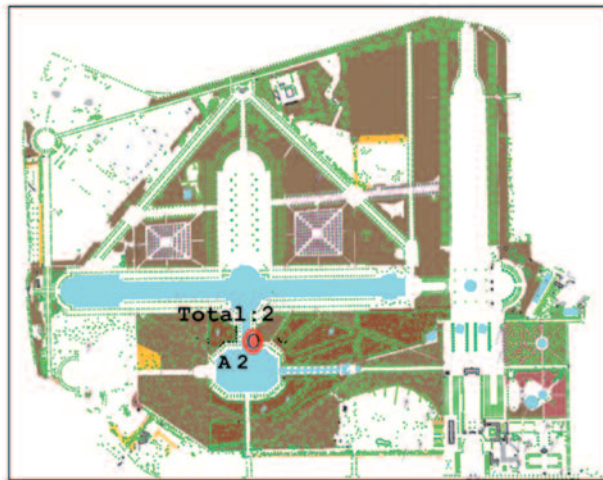
A l'échelle mondiale, il est reconnu que l'introduction d'espèces exotiques est l'une des causes majeures de disparition des biodiversités locales. Avec le développement des échanges internationaux tous les pays sont touchés. Force est de constater, qu'à son échelle, le parc de Sceaux et son environnement le sont aussi. Dans la région, la perruche à collier pourrait notamment devenir un ravageur de cultures maraichères, fruitières et céréalières ou d'arbres des parcs et jardins. Des dégâts ont déjà été observés sur certains ifs et cèdres, laissant ces arbres dans un état de faiblesse inquiétant. Les pommes du verger de l'Arboretum de la Vallée aux loups subissent chaque année les attaques de ces oiseaux. La perruche peut aussi rentrer en compétition avec certaines espèces locales (sittelle, pic vert, étourneau, écureuil, chauve-souris...) pour les cavités de nidification dans les arbres.

Aussi, il devient nécessaire de collecter des données scientifiques et de les interpréter afin de mesurer l'impact réel de cette espèce exotique envahissante. Pour cela, Le Département a commandé une étude auprès de Philippe Clergeau, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, spécialiste français du sujet.



*Perruche à collier au parc de Sceaux.  
(O. Bouviala CG92)*

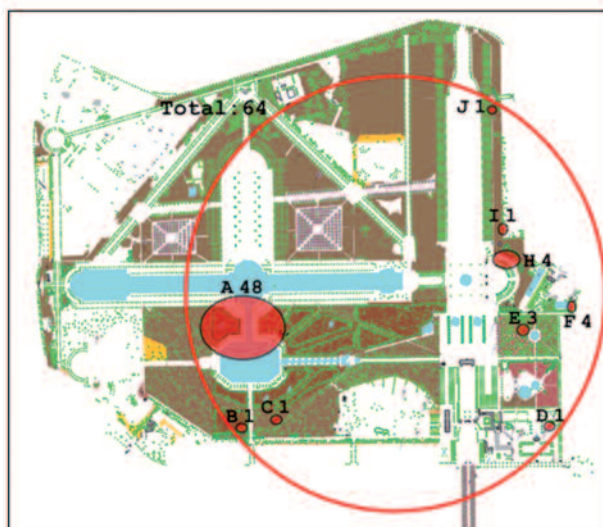




**2003 : 2nids**

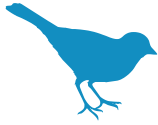


**2010 : 20 à 30 nids**



**2013 : 64 nids**

*Evolution du nombre et des localisations des cavités de reproduction de la perruche à collier au Parc de Sceaux (Lenancker 2013)*



## conclusion

L'inventaire ornithologique de 2013 du Domaine départemental de Sceaux comptabilise 43 espèces nicheuses et 72 espèces de passage, comprenant des oiseaux en migration ou simplement en quête de repos et de nourriture. Globalement, les populations nicheuses sont stables ; ce sont bien souvent les espèces généralistes de parcs et jardins, qui représentent les plus gros des effectifs (merle, fauvette à tête noire, rouge-gorge, pic vert, mésange charbonnière, corneille noire, pigeon ramier...).

Cependant, certaines espèces nicheuses sont plus remarquables sur le site : le faucon hobereau, le pic mar, l'hirondelle rustique, la bergeronnette grise, le gobemouche gris et le roitelet à triple-bandeau sont des espèces sensibles, vulnérables aux perturbations de leurs habitats. D'une année sur l'autre, leur nidification n'est pas assurée.

Depuis l'inventaire 2010, de nouvelles espèces de passage ont été observées : chevalier aboyeur, engoulevent d'Europe, fauvette passerinette, faisan de colchide et hibou des marais. D'autres espèces renouent plus régulièrement avec le parc. C'est le cas notamment du rougequeue à front blanc, du tarier des prés, des fauvettes des jardins, grisette et babillarde, de l'hypolaïs polyglotte et des gobemouches gris et noir. Il faut noter le retour de la pie-grièche écorcheur qui n'avait pas été observée depuis des décennies. L'amélioration continue de la qualité écologique du Domaine augmente les chances de voir un jour certaines de ces espèces y nicher. En 2012, la création de Zones Naturelles Protégées de type prairial, et le développement de haies denses champêtres favoriseront l'installation des sylviidés (fauvette grisette, fauvette des jardins, hypolaïs polyglotte, pouillots) ou de turdidés (rossignol philomèle).

L'aménagement le plus remarquable de cette année 2013, reste l'installation des ilots végétalisés sur les plans d'eau du Domaine. Ces ilots de nouvelles générations comportent une structure légère et flottante supportant une natte plantée de végétaux, qui constitueront à termes de véritables cariçaies (sept espèces de joncs et de laiches ont été plantées). L'installation de ces ilots respecte les exigences paysagères du site, tout en offrant 450 m<sup>2</sup> de zone de refuge pour les oiseaux d'eau (170 m<sup>2</sup> sur le Grand Canal, 200m<sup>2</sup> sur l'Octogone et 180 m<sup>2</sup> sur le bassin du Petit Château). Parions qu'ils permettront aux espèces nicheuses de renforcer leurs effectifs et à de nouvelles, comme la foulque macroule ou le grèbe huppé, de venir s'installer.

*Préparation de l'îlot végétalisé  
du nord du Grand Canal, Sceaux.  
Le grillage temporaire protège  
les jeunes plants du broutage  
des canards.  
(O Bouviala, CG92)*



Pour conclure, les différentes ambiances paysagères du Domaine et leur gestion respectueuse de l'environnement, sont des facteurs déterminants pour obtenir des habitats de qualité. De grandes zones ouvertes (prairies, pâtures, pelouses, plans d'eau) côtoient de grandes zones fermées (boisements anciens et jeunes, futaies et sous-bois, taillis et fourrés). Cette juxtaposition de milieux complémentaires constitue toute la richesse du site, faisant du parc de Sceaux un véritable pôle attractif pour les oiseaux. Le Domaine joue ainsi un rôle essentiel dans la trame verte du sud-ouest de la petite couronne parisienne.

Au-delà de toute considération naturaliste ou écologique, les oiseaux animent et égaient naturellement le lieu et la promenade. Que serait notre parc sans les oiseaux, leurs chants et gazouillements, leurs allers et venues incessants ?

*Héron cendré sur un îlot  
en cours d'installation,  
bassin du Petit Château, Sceaux  
(O Bouviala, CG92)*





## **bibliographie**

LE MARECHAL Pierre, LESAFFRE Guilhem.

Les oiseaux d'Ile-de-France : l'avifaune de Paris et sa région.

Lausanne : Delachaux et Niestlé, 2000. 343 p.

DUBOIS Philippe Jean, LE MARECHAL Pierre, OLIOSO Georges, YESOU Pierre.

Nouvel inventaire des oiseaux de France.

Delachaux et Niestlé, 2008.

CLERGEAU Philippe, VERGNES Alan.

La perruche à collier en Ile-de-France, dispersion et approche des impacts.

Muséum National d'Histoire Naturelle & Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine (Conseil général de Seine Saint Denis), 2009. 38p.

CLERGEAU Philippe & coll.

L'invasion de l'espèce exotique, la perruche à collier.

Muséum National d'Histoire Naturelle & Département des Hauts-de-Seine, 2013. 14p. Rapport d'étapes n°2 au marché d'études de la perruche à collier sur le parc de Sceaux.

LEBRUN Bruno.

Synthèses ornithologiques du parc de Sceaux.

Département des Hauts-de-Seine, 2005 & 2010.



**Pôle Cadre de vie et aménagement urbain  
Direction des parcs, jardins et paysages**

Bruno Lebrun, Olivier Bouviala

Photo de couverture : Sittelle torchepot (G. Blondeau, CG92)

Maquette  
PCA-DDA-UAG - G. Loison

Impression : Reprographie Conseil général 92

Juin 2014

